Grand Arras 2040

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Réunion Agricole

Bassin de vie Nord

14/11/24 – Thélus

COMPTE RENDU

Arras Communauté Urbaine

Présentation de la procédure d'élaboration du PLUi par Mme Cottigny-Guette (CUA) et de la démarche de diagnostic agricole par Mme Laurent (Chambre d'agriculture).

10 agriculteurs présents sur 19 invités, soit 52 % de participation

Débats :

Mr Nicolas VASSEUR : Il est important d'avoir une connaissance des exploitants pour avoir les outils pour repérer les endroits possibles pour planter. La problématique des inondations et coulées de boues est très prégnante sur le territoire aujourd'hui. Ces données connues de chacun d'entre nous sont à transmettre de façon plus large.

Q : De quand date le dernier remembrement ? ce qui permet de connaitre les propriétaires et les exploitants.

Q : Quels sont les projets de la CUA ?

R : Les projets d'ampleurs inscrits dans le futur PLUi sont la ZI Est et le contournement de Tilloy-les-Mofflaines, dans ce contexte ZAN et de diminution du nombre d'hectares à bâtir le nombre de grand projet se voit restreint.

Q : La CUA se dépêche de développer. Les implantations sur Actiparc nous avaient été présentées comme pourvoyeuse d'emplois pour les habitants du territoire mais aujourd'hui il s'avère que ce n'est pas le cas.

Mr Alain VAN GHELDER : 15 000 personnes entrent et 12 000 personnes sortent de la CUA chaque jour pour travailler.

R : Le développement est aujourd'hui plutôt tourné vers des filières d'excellence comme l'agroalimentaire plutôt que la logistique peut génératrice d'emploi en proportion de l'espace occupé. Nous avons pour objectif de développer des entreprises qui représentent 30 emplois à l'Ha. Il est aussi nécessaire que la qualification des habitants soit en adéquation avec les besoins des entreprises.

Q : Qui a été ciblé pour ces rendez-vous ?

R : Ce sont les agriculteurs en activité qui ont des bâtiments sur le territoire de la CUA qui ont été invités à la réunion.

Q : Qu'est-ce que la CUA envisage pour l'agriculture ? Car beaucoup de restriction pour la circulation des engins agricoles avec la présence d'îlots et la voie cyclable entre Sainte Catherine et Ecurie (rue de Lens), l'espace est insuffisant pour la circulation agricole. Il n'y a pas de concertation avec les agriculteurs.

La problématique du chemin entre Sainte Catherine et Thélus est pour le ramassage des betteraves et ce chemin est à priori une voie communautaire.

Piste cyclable de Gavrelle sur Actiparc est aussi non utilisable par les camions de betteraves lors que ce n'était pas prévu comme cela initialement

R : Un travail est mené avec la Direction Voirie de la CUA et son DGA pour faire en sorte que les aménagements soient adaptés à l'ensemble des usages et des usagés.

Bernard TOURNANT : Il faut concilier les problématiques de vitesse en entrée de ville avec celles des circulations agricoles.

La question se pose aussi pour les exploitants extérieurs aux communes.

Concernant les bassines, est-ce qu'il y a un positionnement particulier et est-ce que cela va se rependre ? Sont-elles comptées comme de la consommation ?

Q : Concernant le plan de boisement, il reste 10 % car non entretenu.

Une haie supprimée par le projet de pistes cyclables entre Ecurie et Thélus.

R : Un travail approfondi est mené par la CUA pour reboiser le territoire en concertation avec les agriculteurs.

Sur Sainte Catherine, sur 3000 arbres plantés seuls quelques-uns n'ont pas survécu.

Q : Il y aurait peut-être une idée intéressante de créer une coopérative pour des projets solaires.

R : Des réflexions sont en cours au niveau de la CUA pour travailler et inciter les habitants à s'équiper. Il y a déjà eu la création du cadastre solaire et aussi le travail sur la thermographie qui vont dans le sens d'améliorer la connaissance des habitants